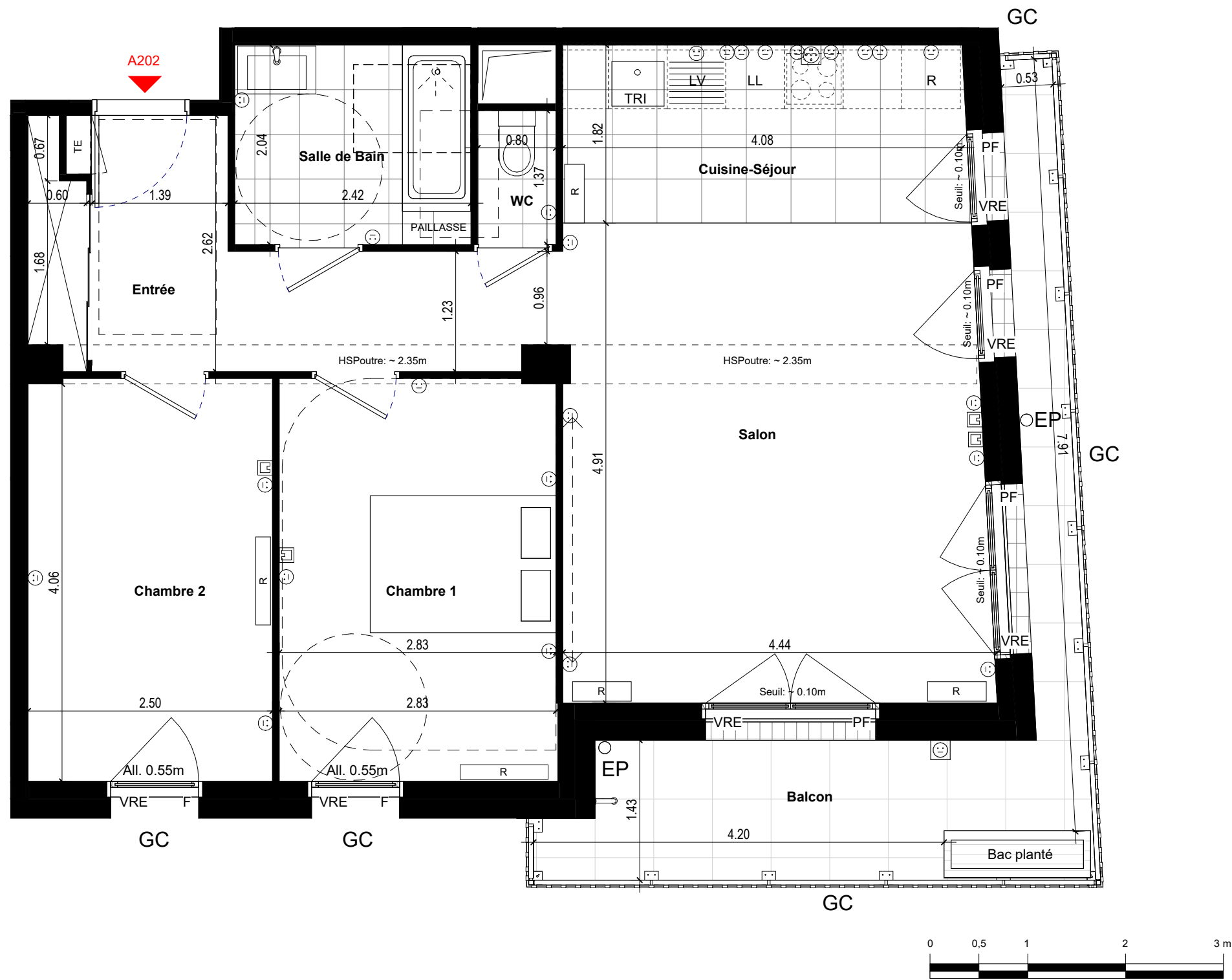
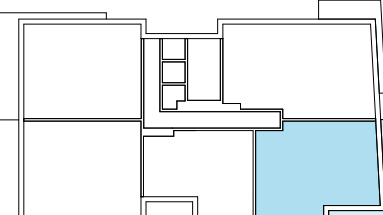






| Appartement |      |
|-------------|------|
| Type        | T3   |
| Bâtiment    | A    |
| Etage       | R+2  |
| Lot         | A202 |

| TABLEAU DES SURFACES HABITABLES (m²) |          |
|--------------------------------------|----------|
| Salon                                | 19.93 m² |
| Chambre 1                            | 11.67 m² |
| Chambre 2                            | 10.30 m² |
| Entrée                               | 9.14 m²  |
| Cuisine-Séjour                       | 8.73 m²  |
| Salle de Bain                        | 4.93 m²  |
| WC                                   | 1.10 m²  |
| Total surface habitable              | 65.79 m² |

| TABLEAU DES SURFACES ANNEXES (m²) |          |
|-----------------------------------|----------|
| Balcon                            | 10.42 m² |
| Total des surfaces annexes        | 10.42 m² |

LEGENDE

PF = Porte-fenêtre  
F = Fenêtre  
VRE = Volet roulant électrique  
GC = Garde-corps  
SP = Séparatif  
TE = Tableau électrique  
EP = Descente d'eau pluviale  
All. = Allège fenêtre

 Gaine technique  
 Prise murale  
 Prise 32A  
 Prise RJ45  
 Radiateur  
 Soffite  
 Robinet de puisage  
 Prise étanche

NOTA

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles. Les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L261-15 et R261-31 du CCH dans la limite d'un seuil de 5%.

Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, radiateurs, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.

L'équipement électroménager et mobilier hors marché sont représentés en pointillés à titre indicatif. Les aménagements des terrasses et loggias sont représentés à titre indicatif, ils ne sont pas fournis avec le logement. Finitions des terrasses et loggia : se reporter aux notices descriptives.

La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.

|        |         |
|--------|---------|
| A202   | 51112   |
| Ind. C | 05/2025 |